

# Charte d'engagement utilisateur

La présente charte est actée entre \_\_\_\_\_ (l'organisme de gestion) et \_\_\_\_\_ (l'utilisateur du site \_\_\_\_\_).

## Contacts

### Organisme de gestion

Téléphone :

Mail :

### Utilisateur

Téléphone :

Mail :

## Engagement référent

L'utilisateur s'engage à informer le référent en cas de besoin d'outils ou de broyat.

L'utilisateur s'engage à informer le référent en cas de dégradations.

L'utilisateur s'engage à informer le référent en cas d'anomalie dans la dégradation du compost ou un problème technique avec le composteur.

Contact du référent de site : \_\_\_\_\_

## Engagement technique

L'utilisateur s'engage à respecter les consignes du composteur.

## Engagement formation

L'utilisateur s'engage à se former auprès du référent de site, afin de gérer les permanences et les interventions (retournement, obtention broyat, retrait du compost...).

Un minimum de \_\_\_ permanences doivent être tenues dans l'année.

## Engagement permanences et interventions

L'utilisateur s'engage à gérer les temps de permanences avec le référent de site.

Pour cela, les contacts mail et téléphonique des utilisateurs sont connus du référent de site. Les contacts mail et téléphonique du référent sont connus des utilisateurs.

Les contacts mail et téléphonique ne sont utilisés que dans le cadre des permanences, interventions ou information autour du composteur.

Signature et date